

## Hédou Services

18-09-2008

Dernière mise à jour : 18-11-2009

Faites réaliser vos travaux d'entretien par des Professionnels

Cette prestation s'adresse aux particuliers et vous fera bénéficier

- - D'une TVA à 5.5%
- - D'une réduction fiscale à hauteur de 50% du montant total de la facture à déduire du montant de l'impôt dans la limite de 1.500€ ;
- - De vous permettre de régler votre facture en chèque emploi service .

Les travaux pouvant être réalisés :- La tonte

- - La taille de haie
- - L'entretien de vos massifs
- - Ramassage de feuilles
- - La taille de fruitiers
- les travaux de débroussaillage

Nos créations :

Vous pensez entretien Pensez Hédou Service